

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
 vendredi 26 novembre 2010

**Service instructeur**

Service du Développement  
 économique, de l'Enseignement  
 Supérieur et du Tourisme

N° CP-2010-14-2-5

**Service consulté**

Agence de Développement Touristique  
 de Haute Alsace

**AIDE A L'HOTELLERIE**

Résumé : *Il est proposé d'attribuer un montant global de subventions de 27 559,50 € en faveur de 2 établissements hôteliers, prolonger la durée de validité de la subvention attribuée à la Sàrl "Au Touring Hôtel Restaurant" lors de la Commission Permanente du 13 juillet 2007 et approuver un avenant à la convention afférente.*

**1- Nouvelles demandes d'aide à l'hôtellerie**

Deux dossiers sont soumis à votre examen dans le cadre du présent rapport.

Le tableau ci-après présente de façon récapitulative les projets d'investissement hôtelier, pour lesquels vous trouverez en annexe des fiches de synthèse plus détaillées.

<b>Nom de l'hôtel et bénéficiaire</b>	<b>Montant de l'investissement éligible</b>	<b>Travaux</b>	<b>Taux</b>	<b>Cadre d'intervention</b>	<b>Proposition d'aide du CG 68</b>
« Domaine du Bollenberg » à WESTHALTEN  Sàrl « Hôtel du Bollenberg »	147 625,00 € HT	Rénovation fondamentale de 12 chambres Rénovation partielle de 7 chambres	12,5 %	Règle de minimis	<b>18 453,00 €</b>
Hôtel –Restaurant « Wetterer » à ORBEY  M. Bertrand WETTERER	72 852,00 € HT	Rénovation complète de 5 chambres Réaménagement/amélioration de 5 chambres Rénovation de la salle de restaurant	12,5 %	Règle de minimis	<b>9 106,50 €</b>
<b>Total :</b>	<b>220 477,00 € HT</b>				<b>27 559,50 €</b>

Le montant total des aides s'élève à 27 559,50 € pour les établissements sus-mentionnés.

## 2 – Touring Hôtel à THANNENKIRCH

Une subvention de 42 865 € a été accordée à la Sàrl « Au Touring Hôtel Restaurant » à THANNENKIRCH pour la construction d'un nouveau bâtiment de 2 niveaux lors de la Commission Permanente du 13 juillet 2007. Une convention entre le Département et la Sàrl « Au Touring Hôtel Restaurant » afférente à cette subvention, d'une durée de validité de 3 ans, a été signée le 20 septembre 2007.

Le « Touring Hôtel » a informé le Département qu'il ne sera pas en mesure de réaliser les travaux prévus dans le délai imparti, compte tenu de contraintes, notamment économiques, qui ont nécessité d'étaler les travaux dans le temps. Aussi, la Sàrl « Au Touring Hôtel Restaurant » sollicite le prolongement de la durée de validité de la subvention.

En conclusion, il vous est proposé de prolonger la durée de validité de l'aide jusqu'au 31 mars 2011 et de passer un avenant à la convention de financement entre le Département et la Sàrl « Au Touring Hôtel Restaurant ».

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'attribuer :
  - une aide de 18 453 € à la Sàrl « Hôtel du Bollenberg » à WESTHALTEN, selon la fiche de présentation annexée,
  - une aide de 9 106,50 € à M. Bertrand WETTERER à ORBEY, selon la fiche de présentation annexée ;
- de m'autoriser à signer avec les bénéficiaires une convention d'attribution de subvention sur la base de la convention-type approuvée par la délibération de la Commission Permanente n° CP-2010-3-2-1 du 26 février 2010 ;
- de prolonger jusqu'au 31 mars 2011 la durée de validité de l'aide attribuée à la Sàrl « Au Touring Hôtel Restaurant » à THANNENKIRCH lors de la Commission Permanente du 13 juillet 2007, d'approuver l'avenant N° 1 à la convention afférente et de m'autoriser à le signer ;
- de prélever les crédits sur le chapitre 204, fonction 94, nature 2042, programme F241 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER

**« Domaine du Bollenberg »**  
**68250 WESTHALTEN**

## CONNAISSANCE DE L'ETABLISSEMENT

---

**PROPRIETAIRES/EXPLOITANTS : M. & MME HOLTZHEYER**

**STATUT JURIDIQUE :**                   **Fonds :** SARL « Hôtel du Bollenberg »

**Murs :** SCI « Gluckberg »

**FORMATION / EXPERIENCE PROFESSIONNELLE :**           Laurent HOLTZHEYER, menuisier de formation, est propriétaire et gérant de l'établissement depuis 2003.

**CLASSEMENT/ ADHESION /EFFECTIF/ REFERENCEMENT / TO :**

L'établissement, classé 3 étoiles, dispose de 46 chambres et d'une salle de restaurant offrant un total de 80 couverts. Disposant d'un parking, il offre également des équipements de détente et de bien être avec un sauna, un hammam, un fitness et un espace de soins où sont utilisés les produits vino-cure® à base de raisins.

Situé dans un environnement naturel exceptionnel (colline du Bollenberg – colline calcaire remarquable par sa faune et sa flore et protégée par arrêté préfectoral), à l'écart de la circulation routière, l'établissement est un lieu de séjour idéal, à proximité des grands sites touristiques.

Membre des Logis (3 cheminées / 1 cocotte) et de la chaîne volontaire Citôtel (créée en France en 1994) L'hôtel du Bollenberg atteint un taux d'occupation de l'ordre de 45% et accueille tant une clientèle de loisirs que d'affaires.

La structure emploie 7 personnes dont 4 à temps plein.

## PROJET

---

**DESCRIPTION :**

Après avoir confié une étude de faisabilité au cabinet spécialisé Coach Omnium Spa, M. & Mme Holtzheyer avaient conçu avec leur architecte un ambitieux projet de développement de l'établissement portant sur un agrandissement et la création d'un espace spa. Ce projet, estimé à environ 1,9 M€ HT n'a malheureusement pu se concrétiser faute d'avoir pu obtenir les crédits bancaires nécessaires.

Le projet présenté aujourd'hui porte sur une rénovation de 19 chambres, et notamment un réaménagement fondamental des 12 chambres du bâtiment annexe (y compris salles de bains).

**OBJECTIF :**

Outre une mise à niveau entre les chambres du bâtiment principal et de l'annexe, le projet présenté vise une réelle plus-value qualitative avec le réaménagement total et fondamental de 12 chambres.

**EMPLOIS CREES :**           Le projet n'aura aucune incidence en termes d'emplois

**MAITRE D'OUVRAGE :**           **Sàrl « Hôtel du Bollenberg »**  
**ET BENEFICIAIRE DE**           APE : 5510Z – Hôtels et hébergement similaire  
**LA SUBVENTION**               SIRET : 916 720 832 00010  
  Gérant : M. Laurent HOLTZHEYER  
  Siège social : Domaine du Bollenberg  
  68250 WESTHALTEN

**DEBUT/FIN DES TRAVAUX :** printemps 2010 à automne 2010

**MONTANT DES TRAVAUX :**

Montant total H.T. estimé à : 259 705 €  
Montant H.T. éligible : 147 625 €

**Détail des investissements éligibles :**

- Rénovation fondamentale de 12 chambres
- Rénovation partielle de 7 chambres

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :**

Autofinancement / Emprunt	222 799 €
Région Alsace	18 453 €
Département 68	18 453 €
TOTAL	259 705 €

**AIDE FINANCIERE SUSCEPTIBLE D'ETRE ACCORDEE**

S'agissant d'un projet dont les investissements éligibles sont inférieurs à 700.000 € HT, localisé dans une commune de moins de 15.000 habitants, il est proposé d'attribuer à la **Sàrl « Hôtel du Bollenberg »** une subvention de 36 906 € (selon critères et dans le respect de la règle de minimis) correspondant à 25 % du montant H.T. éligible estimé à 147 625 €, répartis à parité entre le Conseil Général du Haut-Rhin et le Conseil Régional d'Alsace, représentant une participation de 18 453 € (12,5 %) pour chaque collectivité.

**OBSERVATION - REMARQUES**

**Hôtel-Restaurant « Wetterer »**  
*68370 ORBEY*

## CONNAISSANCE DE L'ETABLISSEMENT

---

**PROPRIETAIRE/EXPLOITANT :** M. BERTRAND WETTERER

**STATUT JURIDIQUE :** Fonds : M. Bertrand Wetterer

Murs : M. Bertrand Wetterer

**FORMATION / EXPERIENCE**

**PROFESSIONNELLE :**

M. Wetterer est titulaire du CAP et BEP cuisine.

A partir de 1993, il travaille dans l'établissement familial en tant que responsable de salle puis en prend la location gérance en 1997.

Depuis janvier 2002, M. Wetterer est propriétaire de l'établissement et en assure l'exploitation.

**CLASSEMENT/ ADHESION /EFFECTIF/ REFERENCEMENT / TO :**

Situé au cœur du massif, à proximité des sentiers de randonnée et des pistes de ski, l'établissement, dispose de 15 chambres classées 2 étoiles et d'une salle de restaurant offrant un total de 45 couverts. Accueillant à 90% une clientèle individuelle de loisirs, l'hôtel restaurant est membre des Logis (2 cheminées / 2 cocottes), et des tables et auberges de France.

La structure emploie 3 personnes et atteint un taux d'occupation de l'ordre de 42%, inférieur à la moyenne des établissements de la catégorie.

## PROJET

---

**DESCRIPTION :**

Le projet présenté porte sur la rénovation complète de 5 chambres et de la salle de restaurant, ainsi que l'amélioration de 5 chambres.

**OBJECTIF :**

Le projet présenté vise une plus-value qualitative, avec notamment la reprise complète de 5 salles de bains.

**EMPLOIS CREEES :** Le projet n'aura aucune incidence en termes d'emplois.

**MAITRE D'OUVRAGE :** M. Bertrand WETTERER – Hôtel Restaurant Wetterer

**ET BENEFICIAIRE DE** APE : 5510Z – Hôtels et hébergement similaire

**LA SUBVENTION :** SIRET : 410 607 402 00014

adresse : 206A Basses Huttes – 68370 ORBEY

**DEBUT/FIN DES TRAVAUX :** janvier à mai 2010

**MONTANT DES TRAVAUX :**

Montant total H.T. estimé à : 96 918 €

Montant H.T. éligible : 72 852 €

**Détail des investissements éligibles :**

- Rénovation complète de 5 chambres (y compris salles de bains)
- Réaménagement / amélioration de 5 chambres
- Rénovation de la salle de restaurant

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :**

Autofinancement / Emprunt	69 598,50 €
Région Alsace	9 106,50 €
Département 68	9 106,50 €
Feader	9 106,50 €
TOTAL	96 918,00 €

**AIDE FINANCIERE SUSCEPTIBLE D'ETRE ACCORDEE**

S'agissant d'un projet dont les investissements éligibles sont inférieurs à 700.000 € HT, localisé dans une commune de moins de 15.000 habitants, il est proposé d'attribuer à **M. Bertrand Wetterer** une subvention de 18 213 € (selon critères et dans le respect de la règle de minimis) correspondant à 25 % du montant H.T. éligible estimé à 72 852€, répartis à parité entre le Conseil Général du Haut-Rhin et le Conseil Régional d'Alsace, représentant une participation de 9 106,50 € (12,5 %) pour chaque collectivité.

**OBSERVATION - REMARQUES**

## **Soutien du Département du Haut-Rhin à l'hôtellerie familiale et indépendante**

### **Avenant N° 1 à la convention du 20 septembre 2007 relative à la subvention d'investissement accordée par le Département du Haut-Rhin à la Sàrl « Au Touring Hôtel Restaurant » à THANNENKIRCH**

- VU la délibération n°2<sup>e</sup>/77-07 de la Commission Permanente du 13 juillet 2007,
- VU la convention entre le Département du Haut-Rhin, la Sàrl « Au Touring Hôtel Restaurant » du 20 septembre 2007,
- VU la délibération n° .....de la Commission Permanente du 26 novembre 2010,

Entre

Le Département du Haut-Rhin (dossier suivi par le Service du Développement Economique, de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme), dont le siège est 100 avenue d'Alsace – BP 20351 – 68006 COLMAR CEDEX, représenté par le Président du Conseil Général, dûment habilité par délibération de la Commission Permanente en date du 13 juillet 2007,

et

La Sàrl « Au Touring Hôtel Restaurant », dont le siège est Route du Haut-Koenigsbourg – 68590 THANNENKIRCH, représentée par M. Antoine STOECKEL, exploitant l'Hôtel Restaurant sous l'enseigne, « Touring Hôtel », sis Route du Haut-Koenigsbourg – 68590 THANNENKIRCH,

### ***IL EST EXPOSE ET CONVENU CE QUI SUIT :***

#### **PREAMBULE**

La Sàrl « Au Touring Hôtel Restaurant » a obtenu lors de la Commission Permanente du 13 juillet 2007 une subvention de 42 865 € au titre du dispositif d'aide à l'hôtellerie familiale et indépendante pour le projet de développement de son établissement à THANNENKIRCH.

Ce projet visait la réalisation d'un nouveau bâtiment de 2 niveaux comprenant :

- une salle de séminaire,
- un hammam,
- un sauna,
- une piscine chauffée avec bassin intérieur et extérieur.

Les travaux prévus ne pourront être réalisés dans le délai imparti, compte tenu de difficultés inhérentes au chantier qui sera achevé d'ici fin mars 2011. Aussi, la Commission Permanente du 26 novembre 2010 a décidé de prolonger la durée de validité de l'aide jusqu'au 31 mars 2011.

Le présent avenant a pour objet de prolonger la durée de versement de l'aide départementale.

**ARTICLE 1ER :**

L'article 6 de la convention susvisée est modifié comme suit :

Le bénéficiaire de la subvention faisant l'objet de la présente convention dispose :

- D'un délai d'un an à compter de la notification de l'aide pour commencer les travaux ;
- D'un délai jusqu'au 31/03/11 à compter de la notification pour achever lesdits travaux.

Fait en deux exemplaires originaux

Fait à COLMAR, le .....

Pour le Département du Haut-Rhin  
Le Président du Conseil Général,

Pour la Sàrl «Au Touring Hôtel Restaurant»  
M. Antoine STOECKEL  
(cachet + signature)